

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt Séance du 8 juin 2017

L'an deux mille dix sept, le **8 juin** à 20H00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, sur le site de Damvillers, après convocation légale, en date du 31 mai 2017 sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

Membres du bureau présents :

- ✓ M. BOURTEMBOURG Luc,
- ✓ M. BRELLE François,
- ✓ M. COLLIN Bernard,
- ✓ M. GILLET Roger,
- ✓ Mme HEINTZMANN Nicole,
- ✓ M. JACQUE Philippe,
- ✓ M. LAMBERT Jean,
- ✓ M. MAZET Thierry,
- ✓ M. MISSLER Jean Marie,
- ✓ Mme PIERRET Suzanne,
- ✓ Mme POSTAL Anne,
- ✓ M. SELLIER Hubert,
- ✓ M. SPINELLI Gilles,
- ✓ M. STALARS Jacques,
- ✓ M. TRINOLI Massimo.

Membres du bureau excusés :

- ✓ Mme ANTOINE MALICK Jocelyne,
- ✓ M. MORIN Maurice.

Membres du bureau absents :

- ✓ M. GEORGES Denis.

Participant non élu :

- ✓ M. Anthony BONTEMPS,
- ✓ M. Jean-Baptiste LEONARD.

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. M. Roger GILLET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Ordre du jour :

1. Examen des futurs statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt.
2. Proposition de grille tarifaire prévisionnelle pour la redevance incitative.
3. Ouverture de postes pour avancement de grade.
4. Plans de financements :
 - 4.1 Voirie d'accès à une entreprise sur le territoire de Domrémy-la-Canne.
 - 4.2 Création d'espaces publics numériques.
5. Tarifs du centre aéré pour l'été 2017.
6. Achat d'un véhicule pour les services techniques.
7. Questions diverses.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président demande aux membres du bureau si des observations sont à formuler quant au procès verbal du précédent bureau de la CODECOM. Les membres approuvent à l'unanimité le procès verbal de la réunion du dernier bureau.

En préambule à l'ordre du jour, le Président propose une présentation de la SMD Pépinière d'entreprises par son président, M. Stéphane PERRIN, et sa responsable, Lucie DELAHAYE. Cette structure associative, dotée d'un budget de 100 000 € annuels, accompagne la création d'entreprises locales et les initiatives économiques existantes. A titre d'exemple, l'association a accompagné 41 dossiers de création d'entreprises en 2016, pour 18 dossiers aboutis.

L'association accompagne également des associations locales, sur la gestion sociale et salariale (bulletins de salaires, déclarations sociales ...).

Par ailleurs, l'association réalise des réunions trimestrielles d'animation économique territoriale réunissant tous les partenaires de la Chaîne d'Appui et des organismes intervenant dans le domaine de l'emploi (Pôle Emploi, MDE, Département, Région).

L'association participe enfin à un projet de plateforme numérique porté par le Pays de Verdun, sur le territoire du Pays. L'objectif est de créer une plateforme mutualisée de e-commerce.

1. EXAMEN DES FUTURS STATUTS DE LA CODECOM DE DAMVILLERS SPINCOURT

Le Président présente le projet de statuts aux membres du bureau.

Les membres du bureau donnent un avis favorable au projet de statuts.

Le conseil communautaire est appelé à ratifier ces statuts par délibération lors de sa prochaine séance.

Le Président expose aux membres du bureau les règles d'adoption des statuts de la Communauté de Communes : les conseils municipaux des communes

membres de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt disposeront d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'EPCI. Passé ce délais, la décision est réputée favorable. L'adoption des statuts est acquise dès lors que deux tiers des conseils municipaux des communes membres représentant au moins la moitié de la population ont délibéré en ce sens ou lorsque la moitié des conseils municipaux des communes membres représentant au moins les deux tiers de la population ont délibéré en ce sens.

2. PROPOSITION DE GRILLE TARIFAIRE PREVISIONNELLE POUR LA REDEVANCE INCITATIVE

Gilles SPINELLI, vice-président délégué à la collecte des déchets des ménages, présente les éléments concernant la mise en œuvre de la redevance incitative.

Plusieurs questions restent à trancher :

- mise en place de verrous sur les bacs : achat ou caution / prix / cas de mise à disposition gratuite
- mise en place de sacs prépayés ;
- règlement ;
- redevance déchetterie unique, pour les professionnels ne souhaitant pas de bacs, avec un système de carte d'accès ;
- points de regroupement pour des bacs, pour l'habitat collectif par exemple ;
- cadencement des collectes des points d'apport volontaire augmenté ;
- étiquettes pour « bacs à ne pas vider », pour les bacs ne pouvant être rentrés ;
- analyse du coût du service ;
- proposition de grille tarifaire.

Les grilles tarifaires actuelles sont différentes entre les deux anciens territoires intercommunaux.

Le Président propose qu'un conseil communautaire spécifique, dédié à la mise en place de la redevance incitative, soit organisé fin juin, pour ces décisions.

3. OUVERTURE DE POSTES POUR AVANCEMENT DE GRADE

Le Président informe les membres du bureau que la Commission Administrative Paritaire de catégorie C, se réunira le 16 juin prochain.

Le conseil communautaire se réunissant le 15 juin, l'ouverture des postes sera effective sous réserve de l'avis favorable de la commission administrative paritaire.

Le Président demandera donc aux membres du Conseil Communautaire de prendre acte des ouvertures suivantes :

- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe : 3
- Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe : 1
- Agent de maîtrise principal : 1
- Puéricultrice Hors Classe : 1
- Adjoint technique principal de 2^{ème} classe : 1

4. PLANS DE FINANCEMENT

4.1 VOIRIE D'ACCÈS À UNE ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE DE DOMRÉMY-LA-CANNE

Le Président informe les membres du bureau de la nécessité de créer une voirie adaptée aux besoins de l'entreprise WIG France (trafic poids lourds).

L'entreprise est spécialisée dans le démantèlement de trains et de wagons.

Cette entreprise située sur le territoire de la commune de Domrémy la Canne est accessible depuis la commune de Dommary Baroncourt.

Le projet réalisé par le Maître d'œuvre CONCEPT VOIRIE est estimé à :

	DEPENSES	MONTANT € HT	RECETTE	%	€
INVESTISSEMENT	travaux voirie	205 670	GIP	20%	44 032
	maîtrise œuvre	10 000	REGION	40%	88 064
	levé topo	2 490	ETAT (CPER)	20 %	44 032
	sondages	2 000	AUTOFINANCEMENT	20%	44 032
	TOTAL	220 160	TOTAL	100%	220 160

Le bureau émet un avis favorable à ce projet et autorise le Président à déposer les demandes de subvention nécessaires.

Le conseil communautaire devra valider cette décision.

4.2 CRÉATION D'ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

Le Président informe les membres du bureau du projet de création d'un espace public numérique à Spincourt et du renforcement de l'espace public numérique existant sur Damvillers.

Ce projet a pour objectif d'offrir un accès internet gratuit à la population du territoire, des initiations et des formations en informatique à destination des administrés sur les deux pôles et la possibilité via des équipements mobiles d'offrir ces prestations sur toutes les communes du territoire.

	DEPENSES	MONTANT € HT	RECETTE	%	€
INVESTISSEMENT	ORDINATEURS FIXES (4)	2 800	LEADER	80%	14 793,6
	PACK TABLETTES et équipements (12)	10 080			
	VIDEOPROJECTEURS HDMI (2)	1 512			
	petit équipement (câbles HDMI, Ethernet, switch ...)	500			
	MOBILIER (chaises, plan de travail)	600			
	achat licences, logiciels, ...	3 000	AUTOFINANCEMENT	20%	3 698,4
	TOTAL	18 492	TOTAL	100%	18 492
FONCTIONNEMENT	SALAIRE ANIMATRICE (7h/semaine) : 1 an	6 187	LEADER	80%	8 550
	déplacement + formation	800			0
	accès internet dédié	1 200			
	intervenants extérieurs	2 500	AUTOFINANCEMENT	20%	2 137
	TOTAL	10 687	TOTAL	100%	10 687

Le bureau émet un avis favorable à ce projet et autorise le Président à déposer les demandes de subvention nécessaires.

Le conseil communautaire devra valider cette décision.

5. TARIFS DU CENTRE AERE POUR L'ETE 2017 ET POUR LES MERCREDIS RECREATIFS

Le Président indique aux membres du bureau que des activités sont prévues dans le cadre de l'accueil de loisir sans hébergement organisé pendant l'été 2017 à Damvillers.

Il convient donc de déterminer un tarif de refacturation des prestations aux familles.

Le principe est le même pour les prestations des mercredis récréatifs.

Le Président présente aux membres du bureau les propositions de tarifs suivantes :

ALSH ESTIVAL 2017

SEMAINE	TYPE DE TARIF	QF < 700 €	701 € < QF < 1000 €	QF > 1 001 € et MSA
28 (10/07-13/07)	Semaine	45 €	46 €	47 €
	Journée	15 €	16 €	17 €
29 (17/07-21/07)	Semaine	40 €	41 €	42 €
	Journée	12 €	13 €	14 €
	Semaine camp	75 €	76 €	77 €

30 (24/07-28/07)	Semaine	75 €	76 €	77 €
	Journée	20 €	21 €	22 €
31 (31/07-4/08)	Semaine	50 €	51 €	52 €
	Journée	15 €	16 €	17 €
	Semaine camp	80 €	81 €	82 €
32 (7/08-11/08)	Semaine	60 €	61 €	62 €
	Journée	15 €	16 €	17 €
33 (16/08-18/08)	Semaine	40 €	41 €	42 €
	Journée	12 €	13 €	14 €
34 (21/08-25/08)	Semaine	50 €	51 €	52 €
	Journée	15 €	16 €	17 €
35 (28/08-1/09)	Semaine	80 €	81 €	82 €
	Journée	20 €	21 €	22 €

MERCREDIS RECREATIFS 2017/2018

QUOTIENT FAMILIAL	QF < 700 €	701 € < QF < 1000 €	QF > 1 001 € et MSA
½ journée avec repas, inscrit au mois	8,50 €	9,00 €	9,50 €
½ journée sans repas, inscrit au mois	3,50 €	4,00 €	4,50 €
½ journée avec repas inscrit occasionnel	9,50 €	10,50 €	11,50 €
½ sans repas inscrit occasionnel	4,50 €	5,50 €	6,50 €
Péricentre soir	2,50 €	2,75 €	3,00 €

Ces tarifs devront être validés par le conseil communautaire.

6. ACHAT D'UN VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Affaire N° 2017-06-08-01

Considérant le travail croissant de l'équipe technique de la CODECOM,

Considérant la nécessité de remplacer un véhicule vétuste,

Considérant la consultation réalisée,

Considérant l'offre du concessionnaire Renault pour un véhicule Trafic Fourgon neuf au prix de 16 320 € HT, options et accessoires supplément compris, contrat d'entretien 4 ans 60 000 km.

Après en avoir délibéré, le bureau décide l'acquisition d'un véhicule pour l'équipe technique au prix de 16 320 euros HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget général.

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

7. QUESTIONS DIVERSES

- Réserve d'une subvention façade

Affaire N° 2017-06-08-02

Le Président rappelle aux membres du bureau qu'un programme d'aide aux ravalements de façades a été mis en place avec la Région Lorraine. Celui-ci est destiné à la rénovation des habitations datant d'avant 1965. La subvention est de 12,5 % d'un montant de travaux maximum éligible de 4 000 €.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence aménagement de l'espace,

Vu la convention de développement local signée avec la Région Grand Est,

Vu le règlement régional du programme de ravalement de façades,

Vu la conformité du dossier présenté,

Le Bureau après en avoir délibéré décide de réserver la subvention suivante dans le cadre du développement territorial 2016-2019 :

Bénéficiaire	Montant devis travaux HT	Subv Région	Subvention CODECOM	TOTAL
SOUSA Francis Azannes et Soumazannes	12 915,21	500,00	500,00	1 000,00

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

- Le Président indique que le débat sur les rythmes scolaires sera sans doute relancé, suite à l'annonce du Ministre de l'Éducation Nationale.
- Massimo TRINOLI présente le règlement intérieur des multi-accueils modifié par les services pour tenir compte de la fourniture des repas et des changes. Le règlement devra être validé par le conseil communautaire. Le projet d'établissement des multi-accueils sera également présenté pour validation au conseil communautaire.
- François BRELLE évoque la demande du Groupement de Communes de la Vallée de l'Othain concernant les frais de scolarité pour 2 enfants de la commune de Rupt-sur-Othain. Des précisions seront demandées au syndicat pour avoir le détail des frais.
- Luc BOURTEMBOURG indique qu'il a participé à la réunion concernant les travaux de l'étang d'Amel.
- Jacques STALARS fait part de la participation de la CODECOM aux portes ouvertes de l'EHPAD de Spincourt, avec le Président et les vice-présidents.

La séance est levée à 23 H 00.

Ordre du jour :

1. Examen des futurs statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt.
2. Proposition de grille tarifaire prévisionnelle pour la redevance incitative.
3. Ouverture de postes pour avancement de grade.
4. Plans de financements :
 - 4.1 Voirie d'accès à une entreprise sur le territoire de Domrémy-la-Canne.
 - 4.2 Création d'espaces publics numériques.
- 8 Tarifs du centre aéré pour l'été 2017.
- 9 Achat d'un véhicule pour les services techniques.
- 10 Questions diverses.

ANTOINE MALICK Jocelyne	Excuse	MAZET Thierry	
BOURTEMBOURG Luc	Excuse	MISSLER Jean Marie	
BRELLE François		MORIN Maurice	Excuse
COLLIN Bernard		PIERRET Suzanne	
GEORGES Denis		POSTAL Anne	
GILLET Roger		SELLIER Hubert	
HEINTZMANN Nicole		SPINELLI Gilles	
JACQUE Philippe		STALARS Jacques	
LAMBERT Jean		TRINOLI Massimo	